


CORONAVIRUS
Covid-19

POINT DE SITUATION

POINT SANITAIRE DU MERCREDI 8 SEPTEMBRE AU SOIR



Au cours de la journée d'hier, mercredi 8 septembre, 660 tests PCR ont été effectués. Ils ont révélé 53 nouveaux cas positifs locaux de Covid-19. Soit 44 supplémentaires depuis le point presse d'hier.

Ces 53 nouveaux cas portent à 66 le nombre total de cas positifs avérés depuis le début de la troisième crise sanitaire en Nouvelle-Calédonie qui a débuté lundi 6 septembre : 3 cas lundi, 10 cas mardi (et non 4 comme annoncé) et 53 mercredi.

Actuellement, 7 personnes positives sont au service de réanimation du Médipôle. Tous les malades graves hospitalisés sont non-vaccinés.

Cette situation continue d'évoluer d'heure en heure : les cas annoncés ici sont ceux confirmés par tests PCR. D'autres cas positifs détectés par des tests antigéniques rapides doivent être confirmés par un test PCR.

Les investigations se poursuivent, de nouveaux cas contact ont été identifiés et isolés.

Les chiffres de la vaccination (nombre de doses injectées hier) ne pourront pas être communiqués ce jour. Ces chiffres sont en cours de consolidation à la suite d'un bug informatique. Les équipes sont mobilisées pour résoudre cette difficulté temporaire.

APPEL À VOLONTAIRES DU PERSONNEL MÉDICAL

Compte tenu de la dégradation de la situation sanitaire de la Nouvelle-Calédonie, le président du gouvernement Louis Mapou a décidé de mobiliser tout le personnel de santé médical et paramédical disposé à soutenir les dispositifs de lutte contre le virus mis en place.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie demande donc à tous les volontaires du pays :

- médecins,
- pharmaciens,
- infirmiers,
- sages-femmes,
- chirurgiens-dentistes,
- techniciens de laboratoire,
- électrologues,
- vétérinaires,

qui exercent en libéral, sont à la retraite, avec ou sans activité, de se manifester en remplissant le formulaire mis en ligne sur le [site du gouvernement](#).

Ces personnels constitueront une forme de réserve sanitaire au service de la Nouvelle-Calédonie.

OPÉRATIONS DE DÉPISTAGE

L'évolution très rapide de l'épidémie a nécessité la mise en place d'une campagne de dépistage coordonnée par la Dass dans diverses structures de soins. Elle doit aider à cartographier l'infection et identifier les clusters.

La capacité totale de dépistage (Médipôle, CHN et Calédobio) est pour le moment d'environ 800 tests PCR par jour. C'est suffisant, mais l'usage des tests doit être optimisé.

Il est inutile de se faire dépister avec un test PCR si on ne présente aucun symptôme.

Beaucoup de personnes asymptomatiques se sont rendues dans les centres de dépistage : c'est contre-productif, elles encombrant les files d'attente inutilement.

Seules les personnes présentant de sérieux symptômes grippaux (nez qui coule, fièvre), associés à une perte de goût et d'odorat doivent se faire dépister, de leur propre chef, ou sur conseil du médecin traitant ou celui de la DASS.

Les personnes qui présentent les symptômes évoqués doivent :

- s'isoler, respecter les gestes barrière, porter un masque ;
- se signaler auprès de leur médecin pour obtenir une ordonnance de dépistage ;
- ou aller se faire tester dans un centre dépistage ;
- s'isoler à leur domicile en attendant le résultat.

Les personnes qui ont été en contact avec une personne positive doivent attendre 5 jours pour se faire tester, ce qui correspond au temps d'incubation.

Avant ce délai, le test est inutile.

En revanche, il ne faut pas attendre plus longtemps pour se faire dépister dans ce cas précis.

Le test PCR est le test de référence, c'est le plus sensible et le plus fiable. Les cas annoncés quotidiennement ne concernent que les cas confirmés avec ces tests.

Les cas qui peuvent être annoncés par d'autres sources intègrent des résultats de tests antigéniques moins sensibles et qui peuvent révéler des faux positifs.

Dans tous les cas, le respect des gestes barrière et les mesures d'isolement protègent et protègent les autres.

Deux rappels importants :

- Les personnes qui se rendent dans les centres de vaccination doivent être masquées et respecter la distanciation sociale.
- Les personnes souffrant d'allergies doivent se faire vacciner dans un centre hospitalier (Médipôle ou CHN de Koné). Elles ne doivent pas se rendre dans les vaccinodromes ou les autres centres de vaccination.

CONTACTS UTILES ET INFOS PRATIQUES

Ne pas appeler le 15, sauf en cas d'urgence.

Questions relatives au Covid-19 ou en cas de symptômes : 05 02 02 (8 h à 17 h, du lundi au vendredi)

Questions relatives aux règles de confinement : 26 63 26 (8 h à 16 h) ou pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr